



CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves ayant des besoins particuliers

Cinquième séance ordinaire du CCSEHDAA 2018-2019 de la CSDM

Lundi 25 février 2019 de 18 h 30 à 21 h 30

Salle Laure-Gaudreault, centre administratif de la CSDM

Projet

Présents :	Beulé, Pierre Bergeron, Sébastien (Frédérique Lecourt) Chagnon, Solymar Côté Geneviève (prise de notes) De Grandpré, Jean Denis, Amélie	Dhormes, Guylène Dupuis, Élisabeth Gauthier, Gérald Nogueira, Juliana Léveillé, Claudine
Absents :	Alberto, Delphine (absence motivée) Chatenoud, Céline (absence motivée) Doiron, Lucille (absence motivée) Jorg, Chantal (absence motivée) Lafrenière, Mylène (absence non motivée)	Lavoie, Léo (absence non motivée) Ortega, Jessica (absence non motivée) Roby, Geneviève (absence motivée) Sauvé, Eve-Stéphanie (absence non motivée) Thibault, Nathalie (absence motivée) Wotto, Marguerite (absence motivée)

N°	Point à l'ordre du jour	Règles d'assemblée	Document(s) déposé(s)	Décision, constat, suivis	Responsable du suivi / échéancier
1	Mot de bienvenue et tour de table Mme Dupuis souhaite la bienvenue aux membres. Marie-Ève Roger remercie le comité pour les 6 dernières années de travail conjoint pour les EHDA.				

2	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Proposition de points à ajouter : Le point 11 – Suivi anglais intensif à déplacer au point 3 (suivi au procès-verbal)</p>	<p>ABSENCE DE QUORUM Le projet d'ordre du jour ne peut être adopté.</p>			
3	<p>Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires des 12 novembre 2018, 17 décembre 2018 et 21 janvier 2018</p> <p>Suivis à la rencontre du 9 octobre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de demandes de révision pour les EHDAA et autres comptes-rendus annuels à faire au CCSEHDAA : Me Laurin est prête à déposer le tableau au comité. • Vérification auprès du CP-CSDM pour confirmer la possibilité d'élire un délégué substitut au Comité de parents. Il est possible de nommer un parent substitut au CP-CSDM. <p>Suivis à la rencontre du 12 novembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre de référence pour EHDAA en service de garde Le point a été reporté en CCDG, le document n'est toujours pas prêt • Présentation sur le PÉVR et les projets éducatifs pour le CCSEHDAA La demande est toujours d'actualité pour la prochaine rencontre. Dois faire une demande aux Services pédagogiques (porteurs du dossier PÉVR/projets éducatifs). <p>Suivis à la rencontre du 17 décembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • État de la situation FP/FGA Relancez Mme De Courcy à venir présenter les travaux de la FP pour offrir des services aux ÉBP lors d'une prochaine rencontre. 	<p>ABSENCE DE QUORUM Les comptes-rendus ne peuvent être adoptés.</p>		<p>Suivi maintenu</p> <p>Suivi maintenu</p> <p>Suivi maintenu</p> <p>Suivi maintenu</p> <p>Suivi maintenu</p>	<p>Mme Côté acheminera le document officiel lorsqu'il sera prêt</p> <p>M. Gauthier demandera aux Services pédagogiques de présenter les documents</p> <p>M. Gauthier invitera Mme de Courcy à venir présenter les travaux de la FP pour offrir des</p>

	<p>Suivis à la rencontre du 21 janvier 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anglais intensif : Combien d'écoles offrent ce programme et ne présentent aucune autre alternative pour les élèves en 6^e année? Un changement d'école devrait-il être envisagé pour les élèves en échec? Dans ce cas, l'élève est en échec et elle devra aller en CPF au secondaire. Avons-nous des statistiques ? (Distinguer les programmes qui sélectionnent vs. ceux qui ne sélectionnent pas) 			Suivi maintenu	<p>services aux ÉBP</p> <p>M Gauthier consultera M Laforest et reviendra avec les réponses à la prochaine séance</p>
4	<p>Élection et postes à combler : présidence, commissaire-parent, substitut à la déléguée au Comité de parents, Comité de vigie de la politique d'admission</p> <p><i>Résumé des discussions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un vote par courriel a été fait pour élire la nouvelle présidente. C'est Mme Guylène Dhormes qui a été élue. • Le poste de commissaire parent EHDAA n'est pas pourvu. Aucun membre parent présent n'est intéressé. Me Laurin a vérifié : le poste peut rester vacant s'il n'y a pas de parent intéressé. Le poste peut seulement être pourvu par un parent du CCSEHDAA. <p>Substitut délégué de parents : Aucun membre parent présent n'est intéressé.</p> <p>Comité de vigie de la politique d'admission : Mme Guylène Dhormes continuera de siéger sur le comité.</p> <p>Résolution sur la santé mentale déposée au conseil des commissaires : Le Conseil des Commissaires souhaite inviter un représentant du CCSEHDAA au comité sur la sécurité aux abords de l'école qui travaille sur le sujet. C'est Mme Dhormes qui y assistera.</p>				<p>Mme Côté invitera Mme Dhormes au prochain comité sécurité</p>
5	<p>Avis légal (composition du comité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon notre régie interne, le quorum doit être de la moitié des membres, soit 11 dont 6 parents. Toutefois, la LIP ne prévoit pas cette majorité de parents pour le quorum. Le 				<p>Me Laurin doit revoir nos règlements.</p>

	<p>secrétariat général nous fera des recommandations sur notre régie interne.</p> <p><u>Manque des membres parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la dernière année, 3 parents ont démissionné de leur poste et deux n'ont pas été remplacés, faute de candidats. Il est trop tard dans l'année pour lancer un nouvel appel à candidatures. • Serait-il possible, pour les prochaines années, d'avoir de substituts? 				
6	<p>Flexibilité, adaptation, modification pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de Maude Belleville et Helder Mauel Cintrao. • Réflexion sur les moyens d'améliorer la communication entre l'école et les parents et formulation de certaines suggestions (Rencontre en début d'année de tous les parents d'école spécialisée et/ou en point de service; information aux parents à plusieurs reprises dans le parcours scolaire de l'élève; remise systématique du fascicule sur la modification aux parents, par exemple). • Constat : La modification est une mesure exceptionnelle et que l'intensité suffisante et adéquate à la modification ne sont pas toujours fournis aux élèves faute de ressources. 				
7	<p>Nouveau modèle de financement EHDA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le document avait déjà été présenté • Validation 2018-19 : Questionnement sur la perte des codes. Quelles sont les balises pour enlever un code? • Plusieurs écoles manquent d'orthophonistes : les codes 34 devraient avoir un suivi de 6 mois, mais, compte tenu de la pénurie de professionnels, ils ne reçoivent pas tous les services, ce qui pourrait entraîner une perte de code. 		AssuranceQualité201819-2		
8	<p>Résolution du conseil des commissaires concernant la suspension et le renvoi d'élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un commissaire parent a déposé une résolution sur les EHDA. Le conseil des commissaires demande à deux comités, dont le CCSEHDA, de déposer un avis. <p>Proposition : Depuis 2 ans, il y a un comité autour des pratiques au secondaire sur la question qualitative de la suspension. Les membres du comité aimeraient avoir une présentation autour</p>		Résolution 17 f CC-P-28		M Gauthier invitera Mme Beaudoin-Asselin à venir présenter les

	de la suspension au secondaire.				travaux autour de la suspension
9	<p>Pénurie d'employés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pénurie dans toutes les commissions scolaires • Les ressources humaines déploient beaucoup d'énergie pour élaborer un plan de recrutement et de rétention du personnel. • Il y a présentement 150 enseignants non légalement qualifiés – combien de postes d'enseignant non comblés? Très peu ou pas. <p><u>Postes non comblés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 postes non comblés, dont 6 postes de psychoéducateurs • Services de garde (très difficile présentement). Certains employés du SdG font du remplacement dans les classes. • 45 directions ou adjoints partent à la retraite au 1^{er} juillet. • Les CÉGEPS en lien avec l'Université de Montréal vont offrir des programmes accélérés. 				
10	Maternelle 4 ans – Le point n'a pas pu être abordé faut de temps				
12	<p>Période réservée au public</p> <p><i>Aucun point présenté.</i></p>				
	Heure de fin de la rencontre : 21H35				
	Date et lieu de la prochaine rencontre : Lundi 1 ^{er} avril 2019				

Prise de notes : Geneviève Côté, analyste, Services à l'élève. Février 2019